

PEC.1

13/1/53

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI
DIRECTION PROVINCIALE
DU PERSONNEL

N° 12/122/ 404 / E 8

Transmis copie pour information à
Monsieur *G. de PIN R.*
Administrateur de territoire à Ruhengeri
en le priant de me faire parvenir éven-
tuellement sa candidature en double
exemplaire.

Ruhengeri



4678

Usumbura, le 28 Février 1953.
Pour le Vice-Gouverneur Général ff.,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial ff.,
R.S.C. M.D.T.,

1ère DIRECTION GENERALE
2ème DIRECTION
CONGO BELGE

C o p i e

Léopoldville, le 19 février 1953

OBJET :
Direction des Services
pénitentiaires
Emploi d'Inspecteur
des Prisons

N° 1231/5206

Monsieur le Gouverneur du territoire
du Ruanda-Urundi à USUMBURA.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous faire con-
naître que le cadre organique et le budget ordinaire 1953
ont prévu une place d'Inspecteur des Prisons (tension :
220.000 francs).

Cette place conviendrait particuliè-
rement à un Commissaire de District Assistant ou à un Ad-
ministrateur de territoire, ayant une certaine ancienneté
dans ce grade.

Je vous serais obligé de vouloir bien
faire part de ce qui précède aux Commissaires de District
assistants et aux Administrateurs de territoire répondant
à ces conditions et me faire parvenir les candidatures
éventuelles.

L'Inspecteur des Prisons aura, en or-
dre principal, des fonctions itinérantes dans toute la
Colonie.

Son point d'attache est, en principe,
Léopoldville. Mais, en raison de la crise des Logements,
la résidence de l'intéressé sera provisoirement fixée dans
une autre localité..

Pour le Gouverneur Général
Le Secrétaire Général
G.SAND
sé/G.SAND